

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Inter-Régions Sud-Est

28 au 30 avril 2017
Golf de la Cabre d'Or

REGLEMENT PARTICULIER

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : (voir règlement général des épreuves fédérales par équipes)

Ouvert aux AS des Ligues d'Auvergne Rhône Alpes, Corse et PACA.

Seuls les clubs n'ayant pas d'équipe en division nationale en 2017 pourront inscrire une équipe.

Pour les équipières : voir règlement général des épreuves fédérales par équipes.

Epreuve non fumeur y compris la cigarette électronique. Toute infraction par la joueuse ou son cadet sera assimilée à un comportement incorrect.

FORME DE JEU - PROGRAMME

1 - Phase de Qualification en Stroke-Play (2 tours)

28 et 29 avril : 6 simples / stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Départage : Selon les dispositions du Vademecum Fédéral

Les 2 premières équipes sont qualifiées pour la phase finale.

2 - Phase finale en Match-play (1 tour)

30 avril : Match-Play / 1 foursome et 4 simples consécutifs / match-play / 18 trous

Matchs dans l'ordre: 1^{er} contre 2^{ème}.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour l'équipe.

L'équipe gagnante de la phase finale accède à la 3^{ème} Division Nationale pour 2018.

INSCRIPTIONS - DROITS D'ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 28 mars 2017 inclus.

Les inscriptions des équipières se feront sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> jusqu'au 20 avril 2017 inclus.

Les droits d'engagement fixés à 250€ par équipe seront facturés directement par la FFGolf.